

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 33 (1953)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Les ressources en énergie électrique du Maroc  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888387>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES RESSOURCES EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU MAROC

Avant l'établissement du Protectorat, il n'existait pas au Maroc, d'installation de production et de distribution d'énergie électrique. C'est donc à l'initiative française que revient le mérite d'avoir dès cette époque, entrepris de doter le pays de l'équipement électrique indispensable à son développement agricole, industriel et minier.

Jusqu'en 1924, la distribution d'énergie électrique n'était assurée que dans quelques centres importants du Maroc et par des installations locales dues à des initiatives privées. Au lendemain de la première guerre mondiale, l'administration du Protectorat pensa qu'il convenait d'envisager dans son ensemble le problème de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique. A cet effet, un syndicat d'études chargé de prospector les ressources naturelles d'énergie et, en particulier, les possibilités de production hydraulique, obtint une concession du gouvernement chérifien par une Convention signée le 9 mai 1923. Ce syndicat d'études se transforma peu après en une Société de production, de transport et de distribution d'énergie électrique et, le 30 janvier 1924, « l'Énergie Électrique du Maroc », société anonyme française groupant usagers, techniciens, constructeurs et financiers, était constituée.

Successivement, furent mises en service la centrale thermique des Roches Noires à Casablanca, la centrale hydraulique de Si Saïd Machou sur l'Oum er Rebia, les centrales diesel d'Oujda et d'Agadir, la centrale hydraulique de Fès, puis ensuite, et associées à des ouvrages d'irrigation, les centrales hydrauliques d'El Kansera sur l'Oued Beth, de Kasba-Zidania sur l'Oum er Rebia et enfin de Lalla Takerkoust sur l'Oued N'Fis.

Tandis que s'érigeaient ces différentes usines, un réseau de transport d'énergie à 60.000 volts réalisait l'interconnexion de la plupart d'entre elles et les reliait aux centres de distribution, alimentant les agglomérations et les nouvelles industries, et permettant l'électrification des chemins de fer. Mais l'effort de modernisation entrepris devait également porter sur la pénétration dans les campagnes marocaines pour apporter aux populations rurales les améliorations de vie et de travail des pays modernes. Dans ce but, les réseaux d'électrification rurale étaient établis, notamment dans les environs nord et sud de Casablanca, dans les Triffas du Maroc oriental, au sud de Meknès dans les Beni M'Tir, au nord de Port-Lyautey dans le Tadla et dans les banlieues de Marrakech et d'Agadir.

A la veille de la guerre, le Maroc disposait de moyens de production totalisant une puissance de 31.000 kilowatts pour les centrales thermiques et de 55.000 kilowatts pour les installations hydrauliques, tandis que le réseau de transport et de distribution comprenait environ 1.500 kilomètres de lignes.

Au cours de cette période, la demande d'énergie

qui n'avait été que de 2 millions de kilowatts/heure en 1924, passait à 145 millions en 1938, manifestant ainsi une loi de croissance bien plus rapide que la règle habituellement admise qui se traduit par un doublement de la consommation en dix ans.

Le rythme élevé de l'accroissement des besoins avait fait apparaître, avant même l'achèvement de l'usine de Lalla Takerkoust en 1938 la nécessité d'entreprendre rapidement la construction de nouvelles installations de production; aussi un nouveau programme fut-il mis au point, dont la réalisation permit les mises en service d'une centrale thermique à Oudja, d'une centrale diesel à Petitjean, des centrales hydrauliques d'Imfout et de Daourat sur l'Oum er Rebia et enfin, en 1952, d'une nouvelle centrale thermique à Casablanca qui, en première étape, dispose d'une puissance de 32.000 kilowatts et dont les services généraux ont été exécutés pour permettre de porter cette puissance jusqu'à 120.000 kilowatts. Parallèlement au dévelop-

pement des moyens de production, la construction de lignes et de postes à 150.000 volts fut réalisée pour transporter l'énergie mise en jeu.

Du programme de 1938, seuls restent à achever les aménagements de l'Oued el Abid qui comprennent l'usine de Bin el Ouidane au pied d'un barrage capable d'une retenue de 1 milliard 1/2 de mètres cubes et l'usine d'Afourer où l'eau sera acheminée par une galerie de 10 kilomètres de long. Dans ces installations un premier groupe de 40.000 kilowatts vient d'être mis en service à Bin el Ouidane et l'ensemble de ces ouvrages, à l'échelle des grandes réalisations européennes, élèvera la

puissance totale mise à la disposition du Maroc à plus de 400.000 kilowatts. La production qui est attendue des usines de Bin el Ouidane et d'Afourer sera annuellement de l'ordre de 600 millions de kilowatts/heure, ce qui portera les possibilités totales de production de l'Énergie Électrique du Maroc à plus de 1 milliard 200 millions de kilowatts/heure par an.

Faut-il conclure que l'achèvement du programme de 1938 marquera le commencement d'un palier pendant lequel l'effort d'équipement du pays pourra se ralentir? Il y a tout lieu de penser qu'il n'en est rien. En effet, le rythme du développement de la production s'est considérablement accru au cours de ces dernières années: 722 millions de kilowatts/heure ont été produits en 1952 contre 145 en 1938, 448 en 1949. Aussi le moment n'est-il pas très éloigné où de nouveaux travaux devront être entrepris.

L'Énergie Électrique du Maroc a donc poursuivi les études en vue d'accroître ses moyens de production au fur et à mesure que les besoins du pays l'exigeront. Son effort se poursuit sans relâche et on peut raisonnablement penser que l'équipement électrique du Maroc poursuivra dans les meilleures conditions son développement harmonieux, pour le plus grand profit de son économie et du bien-être de ses habitants.

